

Une équipe de suivi de tous les ours sera créée dans les Pyrénées.

Le réunion tripartite d'hier entre le Ministère espagnol de l'environnement, la Généralité de Catalogne, et le Conseil général d'Aran pour solutionner la capture de l'ourse Hvala s'est soldée par la décision de créer une équipe technique qui assure le suivi de l'ours dans toutes les Pyrénées. C'est cette équipe qui prendra les décisions concernant l'ourse Hvala comme, par exemple, de savoir s'il faut ou non l'envoyer dans un centre d'accueil de la faune.

Pour le moment, on maintient l'objectif de capturer l'ourse. Le corps des agents de l'environnement du Gouvernement aranais, avec l'appui du Ministère et de la Généralité, a pu localiser l'animal hier sur le territoire municipal de Canejan. Pour tenter de la localiser, les gardes avaient requis l'aide d'un hélicoptère, mais ce ne fut pourtant pas suffisant.

Núria Buenaventura, la Directrice générale du Milieu Naturel pour la Généralité, a manifesté hier son intention de capturer la bête dans l'objectif d'analyser son état afin de savoir pourquoi elle avait attaqué une personne samedi dernier. Par la même occasion, elle a réitéré sa volonté de maintenir actif le programme Life de réintroduction de l'ours dans les Pyrénées mais elle a expliqué que toutes les mesures seraient prises pour que la population se sente en sécurité.

Sur ce point, Francesc Boya, le Syndic d'Aran, a réitéré son opposition à la réintroduction de l'ours, et souligné que l'appui de toutes les administrations était indispensable pour obtenir le retrait total des plantigrades en Aran. Boya s'est plaint aussi de l'image que l'on donne de la vallée : « nous ne sommes pas un pays qui poursuit l'ours à coups de fusil ». Il en a profité pour adresser des reproches à ceux qui affirment qu'on essaie de gagner du temps avec cette opération, et a expliqué qu'il est nécessaire d'agir avec prudence pour garantir la sécurité des personnes.

Avalon dépose plainte contre le Conseil général d'Aran

Le groupe écologiste Avalon a déposé hier devant le tribunal de Vielha une plainte contre le Conseil Général. Carlos Montero, le président de l'association a expliqué aujourd'hui à l'agence EFE que l'ourse appartient à une espèce spécialement protégée par l'Union Européenne et qu'elle ne doit donc pas être capturée sans que soit précisé ce que l'on en fera ensuite.

Comme notre journal l'annonçait déjà dimanche dernier, l'association entend dénoncer la façon dont le Conseil Général a mis en place les opérations de capture. Cependant, d'après une information de Catalunya Radio, le juge de Vielha aurait classé l'affaire sans suite en considérant qu'il n'y avait aucune preuve de négligence. IPCENA /Association regroupant diverses groupes écologistes catalans/ expliquera demain sa position sur ce problème.

Les recherches pourraient être suspendues si l'ours passait la frontière française

Le responsable à l'environnement du Conseil général d'Aran, Francesc Bruna, a indiqué hier que si l'ours entrait sur le territoire français, les opérations de recherche de l'animal pourraient être suspendues.

En ce sens, le Syndic d'Aran, Francesc Boya, s'est entretenu hier soir avec le Consul français afin d'essayer d'arriver à un accord sur le suivi mutuel des animaux pour éviter des situations comme celle de l'attaque sur le chasseur.

Un second plantigrade est repéré sur le territoire de Vielha

Tandis que se poursuivait l'opération pour tenter de capturer Hvala qui avait attaqué le chasseur jeudi dernier à Les, une autre ourse, Sarousse, était repérée dans le val d'Aran, précisément à Vielha.

Chaque lundi l'équipe technique française chargée du suivi des ours publie un rapport sur les localisations des ours au cours de la semaine précédente, obtenues à partir de leurs colliers émetteurs, ou d'autres indicateurs comme les traces de l'animal ou la puce qu'ils portent dans leur corps.

La publication d'hier a été une surprise : non seulement Hvala avait passé toute la semaine au Val d'Aran, mais Sarousse aussi était dans la vallée, à peine un peu plus bas, à Vielha.

L'ourse Sarousse, cinquième et dernière à avoir été réintroduite par la France en 2006, a été localisée entre le 20 et le 26 octobre en train de se déplacer dans une vaste zone du territoire de la municipalité de Vielha et Mijaran, où il est probable qu'elle se trouve encore. Agée de 7 ans et venant de Slovénie, elle fut libérée par la France en 2006, à un moment de forte opposition des éleveurs à ce projet, c'était le cinquième et dernier plantigrade réintroduit à ce moment.

Elle fut libérée en Haute-Garonne, à seulement 20 kilomètres du Val d'Aran, et depuis lors a été détectée plusieurs fois dans la vallée, bien qu'on pense qu'elle ait pu aussi en une occasion arriver en Navarre.

Participation de l'équipe française

D'autre part, quant à la participation de l'équipe française au projet de capture de Hvala, il semblerait qu'il y ait un obstacle bien que le problème reste ouvert pour des décisions lors de prochaines réunions.

Il faut souligner que pour la capture de ces animaux, l'équipe française a une expérience et des moyens techniques plus avancés. Cependant, malgré tout cela, l'équipe de la faune sauvage française essaie en vain de capturer un spécimen depuis deux mois. Pour l'instant, leur participation n'a pas été confirmée.

Source : [La Manyana du 28 octobre 2008](http://www.lamanyana.es/web/html/lanoticia.html?id=86457&seccio=Comarcas&fecha=2008-10-28&sortida=03:00:00) -

<http://www.lamanyana.es/web/html/lanoticia.html?id=86457&seccio=Comarcas&fecha=2008-10-28&sortida=03:00:00>

Lerida – S. Casanovas/Agencias 2008/10/28

Traduction et petite note rigolote ci-dessous : B.Besche-Commenge ASPAP/ADDIP

A propos des cow-boys de « l'équipe de la faune sauvage française », pleins d'outils mais pas très efficaces, deux choses, parmi bien d'autres et nous y reviendrons, il y a matière, et à des niveaux très graves :

1) – ils ont un vieux contentieux avec le Gouvernement aranais, et c'est déjà la surnommée Hvala qui en est non pas la cause (la pauvre bête n'est pour rien dans les folies des hommes), mais l'objet. Le 19 mai 2006, à 23 h 15, le Syndic d'Aran de l'époque, Carles Barrera, fit paraître un communiqué de presse qu'il m'envoya aussitôt et que l'ASPAP traduisit et diffusa en France. Je recopie ci-dessous sa traduction, rien à ajouter, il y a tout :

« Cabinet du Syndic d'Aran Communiqué ([Téléchargeable](#))

URGENT (23 HEURES 15)

Communiqué de Presse n° 025 (19 mai 2006)

Le troisième ours réintroduit par le gouvernement français est au Val d'Aran

• **Les gardes forestiers français de l'équipe de suivi pénètrent sur le territoire aranais sans en aviser leurs homologues et, durant vingt heures, suivent incognito la piste de l'ours, jusqu'à ce qu'ils soient détectés par les gardes aranais et informent alors de ce qui est en train de se passer**

• **Grave conflit diplomatique et au niveau de l'environnement**

• **Plusieurs heures d'inquiétude et manque d'information pour les troupeaux se trouvant à la Ribera del Toran sur la municipalité aranaise de Canejan**

• **Le Syndic d'Aran proteste auprès du Consul français de Barcelone, du Département de l'Environnement de la Généralité de Catalogne, et du Ministère de l'Environnement du Gouvernement espagnol**

• Rupture des accords techniques sur le suivi de l'ours, convenus avec les administrations autonomes de Catalogne, Navarre, Pays Basque, Aragon et Aran, en plus des gouvernements français et espagnol. Un climat de défiance professionnelle s'est ainsi installé.

• La situation est actuellement prise en main par les techniciens et les responsables politiques du Conseil Général d'Aran

Le troisième ours slovène réintroduit par le Gouvernement français sur la localité occitane d'Arbas est maintenant au Val d'Aran. Il a été réintroduit dans la nuit de lundi dernier et, depuis jeudi midi, se trouve sur le territoire aranais. Le Gouvernement aranais ne le sait officiellement que depuis trois heures / *vendredi 19 mai 2006, 23 h. 15/*.

L'ours appelé "Hvala" ("Merci" en slovène) est en ce moment à la Ribera del riu Toran, sur la commune aranaise de Canéjan.

Outre l'évidente situation conflictuelle au niveau de l'environnement (manière dont se déplace l'ours, limites du territoire qu'il parcourt), un autre grave conflit s'est produit: alors que les Gardes forestiers français chargés du suivi connaissent cette information depuis jeudi midi, il n'en ont avisé ni leurs homologues aranais, ni les autorités du Conseil Général d'Aran.

Mais un incident encore plus grave a eu lieu: les Gardes forestiers français sont entrés incognito au Val d'Aran afin d'assurer le suivi de l'ours sur le terrain, sans en aviser personne; et, jusqu'à ce qu'ils aient été détectés, ils n'ont donné aucune information sur ce qui se passait. A l'heure actuelle, ils se déplacent encore sur notre territoire.

A cette heure (23 h.), le suivi de l'ours par satellite indique que l'ours est au Val d'Aran, on sait dans quelle zone, mais celle-ci est trop vaste pour savoir à quelle distance il se trouve des troupeaux, ou des hameaux, ou du village même de Canéjan.

Le Gouvernement d'Aran est profondément offensé parce qu'ont été ainsi brisés les compromis sur le suivi des ours réintroduits, qui avaient été adoptés entre les gouvernements français et espagnols, et avec les diverses administrations autonomes.

Le Gouvernement français, le Gouvernement espagnol et les Gouvernements autonomes de Catalogne, Navarre, Pays Basque, Aragon et Aran avaient adopté un accord technique à Barcelone où était établi qu'il y aurait une information constante sur le déplacements des ours à l'intérieur des divers territoires, surtout si ces déplacements concernaient les territoires administrés par des administrations différentes. En outre, il avait été convenu d'informer chacune des équipes de suivi homologuées dès que les ours relâchés s'approchaient de leur territoire, afin que ces équipes autochtones puissent réaliser ce suivi et, s'il y avait alors des troupeaux en train de pâturer, en informer les propriétaires.

Pendant plus de 20 heures les Gardes forestiers français ont circulé incognito sur le territoire aranais et ont gardé pour eux seuls les informations, remettant en cause tout le système de suivi professionnel, laissant dans l'ignorance le Gouvernement d'Aran, et surtout laissant sans aucun avis ni aucune information les éleveurs dont les troupeaux pâturaient ou stationnaient à l'intérieur de la zone concernée.

Pour le Val d'Aran, le suivi de l'ours réintroduit relève de la compétence exclusive du Conseil Général d'Aran.

Face à cette situation de crise, de mauvaise pratique professionnelle et face à cette déloyauté entre territoires, le Syndic d'Aran, Carlos Barrera, a transmis une protestation en urgence au Consulat français à Barcelone, au Département de l'Environnement de la Généralité de Catalogne et au Ministère de l'Environnement du Gouvernement espagnol.

A l'heure actuelle, le Conseil Général d'Aran assure le suivi sur le terrain et par satellite, et il certifie que l'ours se trouve toujours au Val d'Aran.

Une fois de plus, le Gouvernement aranais constate la façon d'agir du Gouvernement français dans cette affaire de réintroduction d'ours: pratique unilatérale, manque total de respect à l'égard des territoires affectés, et manque de respect professionnel des accords adoptés pour les procédures de suivi.

Propos du Syndic d'Aran: *"Je suis indigné par le comportement de l'équipe de suivi française et du Gouvernement français. Ce n'est pas seulement une nouvelle perte de souveraineté sur notre territoire, c'est se moquer de façon méprisante du peuple aranais et de son élevage. Et pendant ce temps la Généralité continue à dormir et la Ministre espagnole de l'Environnement continue à pontifier et à faire ami-ami avec la politique française ..." »*

2) « avaient adopté un accord technique à Barcelone où était établi qu'il y aurait une information constante sur le déplacements des ours à l'intérieur des divers territoires » écrivait alors le Syndic d'Aran en avril 2006.

En novembre 2008, nos cow-boys franco-français continuent leur petite chevauchée solitaire, oublieux des accords mais toujours fiers et droits sur leurs éperons. En effet, ces bulletins d'information dont parle l'article ci-dessus, ont un point commun avec certains carabiniers : ils arrivent après la bataille, y a moins de risque, ça c'est sûr !

Le bulletin auquel se réfère l'article est le [bulletin n° 28](#). Publié **APRES** l'attaque de Hlava dont a été victime le chasseur aranais, il indique en effet, page 2 :

- Département : Catalogne	
+ Commune : Les	
Date ours	Type d'indice
23/10/2008	Localisation télémétrique
23/10/2008	Agression d'un ours sur un chasseur
25/10/2008	Localisation télémétrique
+ Commune : Viella e Mijaran	
Date ours	Type d'indice
25/10/2008	Localisation télémétrique
<i>Remarque : Seuls les indices ayant pu être validés au 27 10. 2008 apparaissent ci-dessus.</i>	

et les cartes qui suivent montrent effectivement la présence de Hlava et Sarousse sur ces deux territoires respectivement.

MAIS ...

le non moins délicieux [bulletin de la semaine précédente, n°27](#), lui, notait simplement à propos de ces deux femelles :

Les pages suivantes sont les cartes de localisation des 3 ours lâchés en 2006 et toujours équipés d'un émetteur. Hvala et Sarousse n'ont pas été localisées cette semaine.

Étranges quand même ces « localisations télémétriques » qui ne permettent pas de localiser les nounours la semaine A, mais comme par hasard se remettent à fonctionner la semaine A+1, justement celle, quel hasard, où Hvala agresse un homme et où il devient alors difficile de faire comme si « on ne savait pas où ces « putains » d'ourses sont passées et pourtant, Messieurs Dames, croyez bien qu'on fait tout ce qu'il faut pour les repérer les chéries ».

Ah, nos cow-boys franco-français, quels poètes du télémètre !